

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DELIBERATION N° 2024-009

Le 4 mars deux mil vingt quatre

Le Conseil Municipal de la Commune de LIMAS, dûment convoqué, s'est réuni à 19 heures en session ordinaire à la Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de M. Michel THIEN, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 27 février 2024

PRESENTS : M. GIRIN, Mme LAFORET, M. BOUVANT, Mme PARIOT, Mme CALEYRON, M. JOMAIN, Mme GIRAUD, Mme RIVET, Mme JONCHY, M. WADBLED, Mme LACHIZE, M. TROUVE, Mme DUC, M. CHEVALIER ; Mme AUCAGNE, M. PINCON, Mme DECK, Mme VACHE, M. SILVY, M. WAKOSA, Mme GRONDIN COUPANEC, M. GARÇON, Mme KHERRA

ABSENTS AVEC POUVOIR : M. BRAYER (au profit de M. BOUVANT), M. KALFON (au profit de M. JOMAIN) ; M. MARTIN (au profit de M. GIRIN)

SECRETAIRE DE SEANCE : M. JOMAIN

M. THIEN, Maire, ne prend pas part au vote

Nombre de Conseillers en exercice : 27

Présents : 23

Pouvoirs : 3

Objet : Approbation du compte financier unique 2023

Le compte financier unique (CFU), fusion entre le compte administratif élaboré par l'ordonnateur et le compte de gestion élaboré par le comptable public, constitue une mesure de simplification qui permet de favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière, d'améliorer la qualité des comptes et de simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable, sans remettre en cause leurs prérogatives respectives, au travers de l'unification du compte administratif et du compte de gestion.

La candidature de la ville de Limas ayant été retenue pour expérimenter ce mode de présentation des comptes, la ville et le comptable public ont produit en 2024 pour l'exercice 2023, un compte financier unique.

Le Conseil Municipal va donc délibérer, pour la 1^{ère} fois, sur ce nouveau document qui remplace le compte administratif et le compte de gestion.

Les résultats du CFU, pour l'exercice 2023, sont présentés tous mouvements (réels et ordres) et détaillés ci-après :

Vue d'ensemble de la section de fonctionnement• Dépenses de fonctionnement

Chapitres	Dépenses de fonctionnement 2023	Budgétisé	Réalisé
011	Charges à caractère général	1 750 000,00 €	1 134 833,49 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 203 500,00 €	2 001 782,54 €
014	Atténuations de produits	70 000,00 €	62 116,80 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	439 452,88 €	393 840,93 €
65	Autres charges de gestion courante	961 810,13 €	443 147,30 €
66	Charges financières	5 031,17 €	5 031,17 €
67	Charges exceptionnelles	10 000,00 €	0,00 €
68	Dotations aux amortissements et aux provisions	2 000,00 €	553,09 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2023		5 441 794,18 €	4 041 305,32 €

• Recettes de fonctionnement

Chapitres	Recettes de fonctionnement 2023	Budgétisé	Réalisé
002	Résultat de fonctionnement reporté	1 365 792,25 €	1 365 792,25 €
013	Atténuations de charges	36 000,00 €	48 850,80 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	29 939,93 €	29 939,93 €
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	395 300,00 €	475 368,30 €
73	Impôts et taxes	477 262,00 €	627 637,03 €
731	Fiscalité directe	2 549 000,00 €	2 749 113,13 €
74	Dotations, subventions et participations	544 000,00 €	566 668,91 €
75	Autres produits de gestion courante	43 500,00 €	53 553,84 €
76	Produits financiers	0,00 €	2 187,77 €
77	Produits exceptionnels	1 000,00 €	0,00 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2023		5 441 794,18 €	5 919 111,96 €

• Résultat de fonctionnement 2023

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2023	512 014,39 €
EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT ANTERIEURS REPORTES	1 365 792,25 €
RESULTAT A AFFECTER	1 877 806,64 €

Vue d'ensemble de la section d'investissement• **Dépenses d'investissement**

Chapitres	Dépenses d'investissement 2023	Budgétisé	Réalisé
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	29 939,93 €	29 939,93 €
041	Opérations patrimoniales	424 599,48 €	407 670,00 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	20 000,00 €	0,00 €
16	Emprunts	64 920,28 €	64 920,28 €
20	Immobilisations incorporelles	47 057,60 €	336,00 €
21	Immobilisations corporelles	2 105 979,46 €	330 760,09 €
23	Immobilisations en cours	660 450,00 €	699 349,20 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2023		3 352 946,75 €	1 532 975,50 €

• **Recettes d'investissement**

Chapitres	Recettes d'investissement 2023	Budgétisé	Réalisé
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	1 966 950,39 €	1 966 950,39 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	439 452,88 €	393 840,93 €
041	Opérations patrimoniales	424 599,48 €	407 670,00 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	400 000,00 €	493 205,97 €
13	Subventions d'investissement	121 944,00 €	347 545,30 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT 2023		3 352 946,75 €	3 609 212,59 €

Détail des subventions d'investissement perçues en 2023 :

Département	Subvention travaux rénovation thermique et économie d'énergies écoles	176 420,00 €
Département	Subvention travaux parvis et abords de l'école maternelle	28 000,00 €
Préfecture	Subvention DSIL – Isolation bâtiments écoles économies d'énergie phase 2 - avance	52 188,30 €
Préfecture	Produit 2022 amendes de police sécurité routière	4 500,00 €

Résultat d'investissement 2023

RESULTAT D'INVESTISSEMENT 2023	109 286,70 €
EXCEDENTS D'INVESTISSEMENT ANTERIEURS REPORTES	1 966 950,39 €
EXCEDENT DE CLOTURE D'INVESTISSEMENT	2 076 237,09 €

- Restes à réaliser 2023 en dépenses d'investissement

Opérations	Libellés	Restes à réaliser au 31/12/2023 en dépenses
91	Bâtiments durables, économes en énergie et accès sur le confort d'été	57,60 €
112	Rénovation thermique du gymnase	11 796,00 €
113	Rénovation thermique vestiaires stade Jean Thévenet	2 400,00 €
115	Végétalisation des espaces et préservation de la ressource en eau	403 840,63 €
116	Voirie 2023	1 122,00 €
119	Bâtiments divers 2023	2 218,69 €
120	Digitalisation des équipements 2023	652,51 €
121	Equipement matériel technique 2023	7 997,45 €
123	Véhicule 2023	37 502,56 €
TOTAL RESTES A REALISER 2023 DEPENSES D'INVESTISSEMENT		467 587,44 €

Les opérations 102 (programme d'amélioration énergétique des bâtiments) et 118 (sécurité routière) sont terminées.

- Restes à réaliser 2023 en recettes d'investissement

Comptes	Libellés	Restes à réaliser au 31/12/2023 en recettes
1312	Subvention de la Région (vidéoprotection – budget 2022)	35 507,00 €
13462	Dotation soutien investissement local (DSIL)	121 772,70 €
TOTAL RESTES A REALISER 2023 RECETTES D'INVESTISSEMENT		157 279,70 €

L'exécution budgétaire fait apparaître un résultat de :

- 1 877 806,64 € en fonctionnement
- 2 076 237,09 € en investissement.

Considérant les éléments susvisés ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité (4 CONTRE – 22 POUR),

- approuve le Compte Financier Unique 2023 de la ville de Limas
- donne pouvoir à Monsieur le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme
Michel THIEN, Maire

